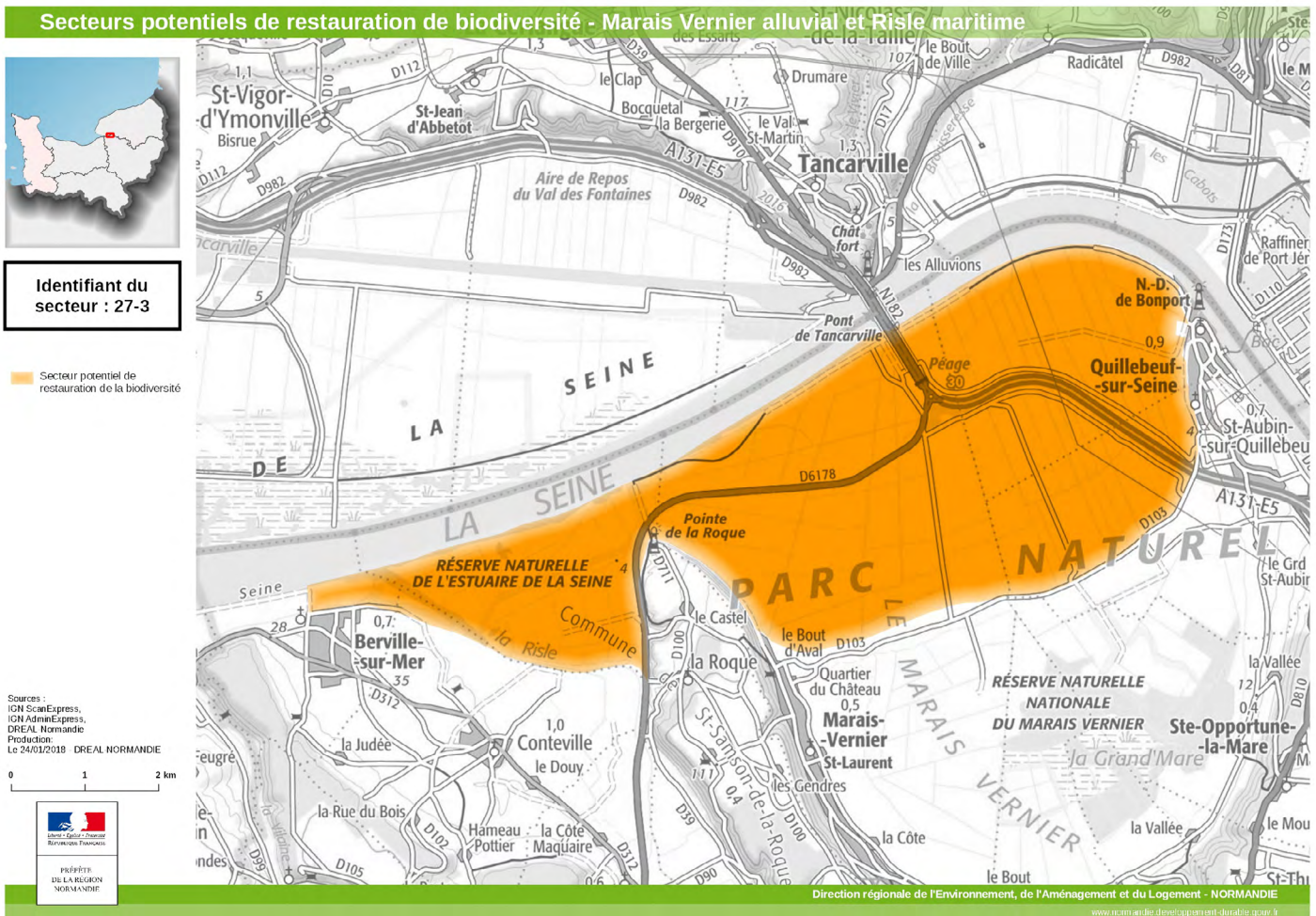


Marais Vernier alluvial et Risle maritime



Localisation

Département : Eure

E.P.C.I. : CC du Pays de Honfleur-Beuzeville, CC Roumois Seine

Communes : Quillebeuf-sur-Seine, Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Marais Vernier, Saint-Samson-de-la-Roque, Berville-sur-mer

Statuts de propriété

- ▶ Propriété privée
- ▶ Domaine communal
- ▶ Propriété de l'État,
- ▶ Propriété du Conservatoire du littoral
- ▶ Propriété du Conseil Départemental 27

Milieux principaux

Prairies humides alluviales, canaux, mares, cultures

Mesures de protection/gestion connues

- ▶ Réserve Naturelle Nationale
- ▶ Zone de Protection Spéciale (Directive oiseaux)
- ▶ Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)
- ▶ Parc Naturel Régional
- ▶ Convention de RAMSAR (zones humides)
- ▶ Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- ▶ Site inscrit
- ▶ ZNIEFF de type 2 et 1
- ▶ Mesures compensatoires en place

Enjeux principaux

Sur le plan géologique, ce marais alluvial est uniquement composé d'anciennes vases alluviales.

Le Marais alluvial ou Marais neuf, séparé du Marais tourbeux ou Marais ancien par la Digue des Hollandais construite au XVII^e siècle, est un polder gagné sur la mer ou marais desséché. Les sols argileux et limoneux y ont été largement drainés pour la mise en valeur agricole. Il est essentiellement occupé par des prairies mésophylophiles et des grandes cultures, parcourues de nombreux fossés, ponctuées de mares et frangées de systèmes de haies vives dans sa partie méridionale.

Les enjeux principaux sont de reconquérir la valeur de biodiversité de cet ensemble en restaurant les habitats alluviaux originaux et la fonctionnalité globale actuellement amoindrie.

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- ▶ Remettre en herbe des zones de cultures
- ▶ Mettre en place une gestion adaptée des niveaux d'eau
- ▶ Soutien des pratiques pastorales extensives (fauche et pâturage)
- ▶ Des expérimentations d'arasement de digue pourraient être envisagées pour redonner, de manière sécurisée et contrôlée, un fonctionnement hydraulique plus naturel entre les zones humides et le fleuve
- ▶ Traitement des espèces exotiques envahissantes

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1

Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

Principales espèces rares et/ou protégées

Cette mosaïque de prairies humides et mésophiles, de mares et de milieux littoraux constitue une entité écologique riche où les espèces parviennent encore à se maintenir, malgré la présence de cultures interstitielles.

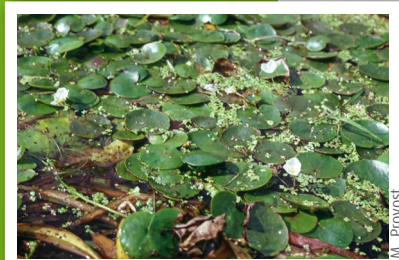
Flore

Dans les fossés en eau se maintiennent de belles populations des rares Spirodèle à plusieurs racines et Lenticule gibbeuse, la Morrène aquatique, la Wolffie sans racines.

Les mares et fossés abritent des populations parfois importantes de Renoncule de Baudot, Baldellie fausse-renoncule, Butome en ombelle, Oenanthes fistuleuse et aquatique, Guimauve officinale, Rorippe des marais, Scirpe de Tabernaemontanus, Massette à feuilles étroites, etc. Des prairies argileuses accueillent de nombreux pieds de l'exceptionnelle Bugrane épineuse.



Butome en ombelle
(*Butomus umbellatus*)



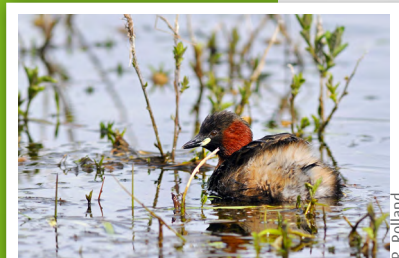
Morrène aquatique
(*Hydrocharis morsus-ranae*)

Faune

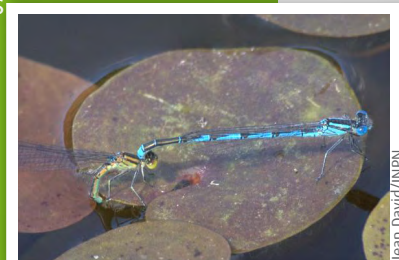
A l'instar de la flore, la faune occupe les habitats favorables. Les espèces d'oiseaux nicheurs recensées sont le Busard Saint-Martin, le Vanneau huppé, le Petit Gravelot, le Tarier des prés, la Bergeronnette flavéole, le Grèbe castagneux sur des mares ceinturées d'hélophytes, le Faucon hobereau, la Bouscarle de Cetti

De nombreux oiseaux d'eau (Anatidés, limicoles, Ardéidés), passereaux, rapaces, etc. utilisent comme halte migratoire les milieux aquatiques et amphibies (mares, dépressions humides, prairies inondées, vasières, etc).

L'entomofaune compte quelques espèces remarquables. Parmi les odonates, ont été recensés dans les mares et fossés : l'Agrion de Vander Linden, le rare Agrion mignon, le très rare Agrion vert. Parmi les orthoptères, on note la présence du Conocéphale des roseaux et du Tétrix riverain. La batrachofaune comprend entre autre la Rainette verte et le Triton crêté.



Grèbe castagneux
(*Tachybaptus ruficollis*)



Agrion de Vander Linden
(*Erythromma lindenii*)